

Observation n°1 :

Bonjour,

Au vu de son intérêt patrimonial et compte tenu de son état dégradé, notre immeuble fait partie des 21 ensembles immobiliers faisant l'objet d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI), approuvée par délibération du conseil municipal en date du 8 octobre 2020.

Dans un second temps, une procédure de mise en sécurité ordinaire a été engagée le 7 décembre 2021.

J'ai noté que nous avons un délai de 18 mois pour commencer les travaux.

Hors, voici la problématique à laquelle est confrontée notre copropriété.

Nous sommes 3 copropriétaires dans cet immeuble, Mme Pichereau-Samson, M. Kibuey et moi-même, hors M. Kibuey, largement majoritaire en terme de tantième puisque propriétaire de 4 appartements sur 6, est aux abonnés absents depuis plusieurs mois.

J'ai moi-même tenté plusieurs fois de le joindre par téléphone, SMS et mails afin qu'il nous indique sa volonté quant à ces travaux de réhabilitation, mais aucune réponse de sa part à ce jour.

En tant que copropriétaire de cet immeuble, je tiens avant tout à vous faire part de mon accord de principe pour l' ORI le concernant ainsi que vous expliciter les démarches entreprises.

J'ai à plusieurs reprises contacté et échangé avec le service en charge de ce dossier de la mairie de Chatellerault afin de faire avancer notre dossier.

J'ai également contacté et échangé avec l'ADIL 86 à ce même sujet.

J'ai fait faire plusieurs devis, l'un pour la mise en sécurité de la façade, un autre pour le ravalement de la façade ainsi qu'un devis pour la mise aux normes électriques.

Nous avons également décidé avec Mme Pichereau-Samson de saisir le tribunal judiciaire de Poitiers afin qu'un syndic judiciaire soit nommé dans l'espoir qu'il fasse toutes les constatations d'usage, notamment vérifier l'absence de participation de M. Kibuey en ce qui concerne notre copropriété, l'état de ses appartements et qu'il prenne toutes les mesures nécessaires à l'assainissement de notre copropriété.

Voilà où en est notre dossier à ce jour.

Je suis actuellement à cours d'idée pour faire encore davantage avancer notre dossier, c'est pourquoi je vous écris afin tout d'abord de vous mettre au courant de l'état d'avancement de ce dernier et par la même vous demander si vous pouviez intervenir à votre niveau pour nous aider dans nos démarches.

A ce titre, je me tiens à votre disposition si vous aviez besoin de plus amples renseignements.

Veuillez recevoir mes salutations les plus distinguées.

M. Rejaudry